

JUSTIFICATIF DE PARUTION

Identifiant annonce : 7385354901

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par David SHAPIRO, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Cliquez ici :

<https://www.anjou-agricole.com/annonces-legales/details/7385354901>

Cette annonce a été mise en ligne le **26 novembre 2024** sur **Anjou Agricole Web**
Pour le département : **49 - MAINE ET LOIRE**

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte authentique reçu par Maître Antoine BARANGER, en date du 21 novembre 2024, à CHOLET.

Dénomination : FOREST LE BOUPERE.

Forme : Société par actions simplifiée.

Siège social : 27 allée Villebois Mareuil, 49300 CHOLET.

Objet : la production et la commercialisation d'énergie ; l'acquisition, la souscription, la gestion de droits sociaux dans toutes les sociétés existantes ou à créer ; la prestation de services de toute nature, au bénéfice de toutes entreprises et notamment au bénéfice des sociétés dans lesquelles elle détiendrait des participations ; ainsi que la direction et l'administration des sociétés du groupe ; La participation directe ou indirecte de la société à toutes activités ou opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières en France ou à l'étranger, sous quelque forme que ce soit, dès lors que ces activités ou opération peuvent se rattacher, directement ou indirectement, à l'objet social ou à tous objets similaires, connexes ou complémentaires ; L'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question ; Toutes activités de marchand de biens, à savoir l'achat de biens immobiliers ou terrains en vue de leur revente et ce, après avoir ou non réalisé des travaux de construction ou rénovation ainsi que toutes actions de promotion immobilière au sens des articles 1831-1 et suivants du Code civil ; - La souscription d'emprunt, avec ou sans garantie hypothécaire, nécessaire à la réalisation du présent objet..

Durée de la société : 99 année(s).

Capital social fixe : 1000 euros divisé en 1000 actions de 1

euros chacune, réparties entre les actionnaires proportionnellement à leurs apports respectifs.

Cession d'actions et agrément : Toutes opérations, notamment toutes cessions, échanges, apports à société d'éléments isolés, donations, ayant pour but ou conséquence le transfert d'un droit quelconque de propriété sur une ou plusieurs actions entre toutes les personnes physiques ou morales sont soumises, à peine de nullité, à l'agrément préalable de la société..

Admission aux assemblées générales et exercice du droit de vote :

Tout actionnaire peut participer aux assemblées : chaque action donne droit à une voix.

Ont été nommés :

Président : FOREST CITY EURL

27T Allée Villebois Mareuil 49300 Cholet immatriculée au RCS d'Angers sous le numéro 891116402.

Représentant permanent : Thomas DELAHAYE.

La société sera immatriculée au RCS ANGERS.

Pour avis.

Le notaire

*Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.
Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.*

David SHAPIRO
Représentant permanent de Médialex